

Planification académique

**Rapport soumis par le VRER
au
Conseil des gouverneurs**

24 septembre 2016



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Remarques préliminaires

Programme d'études : Ensemble cohérent de cours portant sur une ou plusieurs disciplines et menant à l'obtention d'un grade universitaire attesté par un diplôme.

Par conséquent, une mineure n'est pas un programme d'études.

Unité académique : Dans le cadre du présent document, il s'agit des huit facultés ainsi que du campus d'Edmundston et du campus de Shippagan.

Bien que ce rapport soit fondé sur une volumineuse documentation, ultimement, il s'agit du rapport du VRER qui en assume l'entière responsabilité.



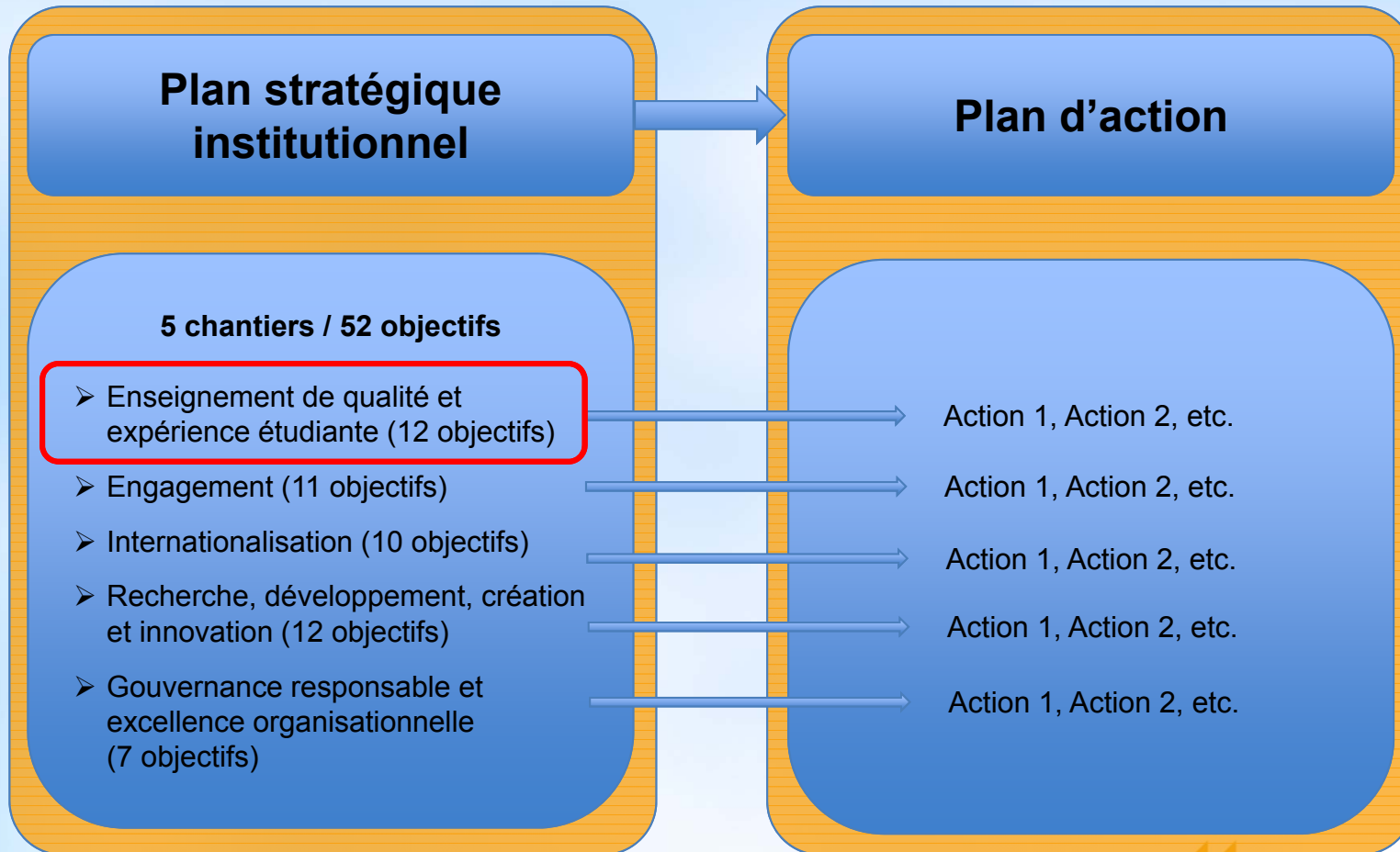
**Rapport soumis par le CCJ
au
Sénat académique**

Cadre contextuel



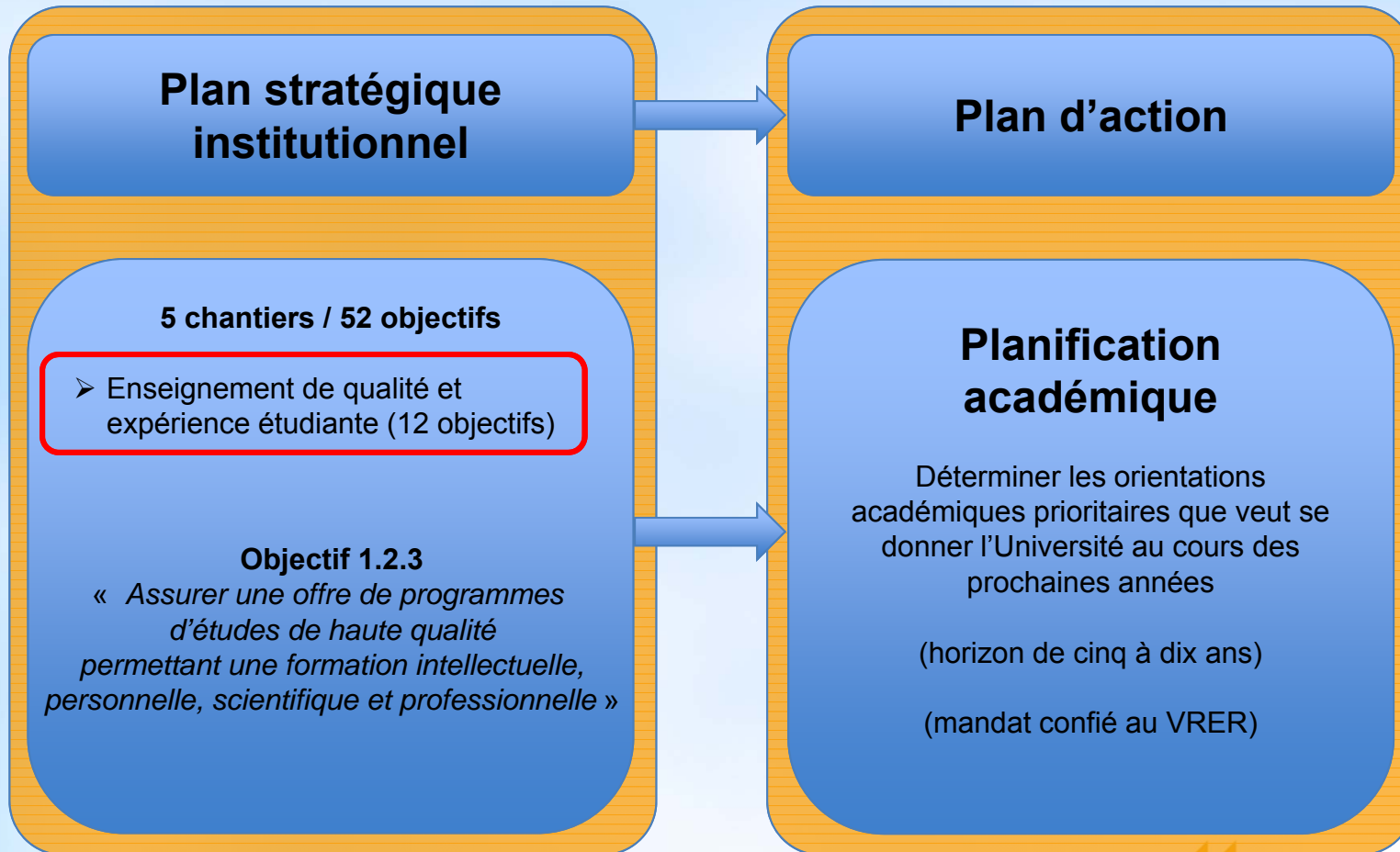
Cadre contextuel

1) Historique



Cadre contextuel

1) Historique (suite)



Cadre contextuel

1) Historique (suite)

Comité conjoint de la planification (CCJ) *

21 (1) Le Comité conjoint de la planification relève à la fois du Conseil et du Sénat. En conformité avec les intérêts de l'Université et de la société dans son ensemble, le Comité conjoint de la planification a pour objet de préparer et de recommander au Sénat et au Conseil une politique générale de développement de l'Université.

(2) Le Comité a pour mandat principal :

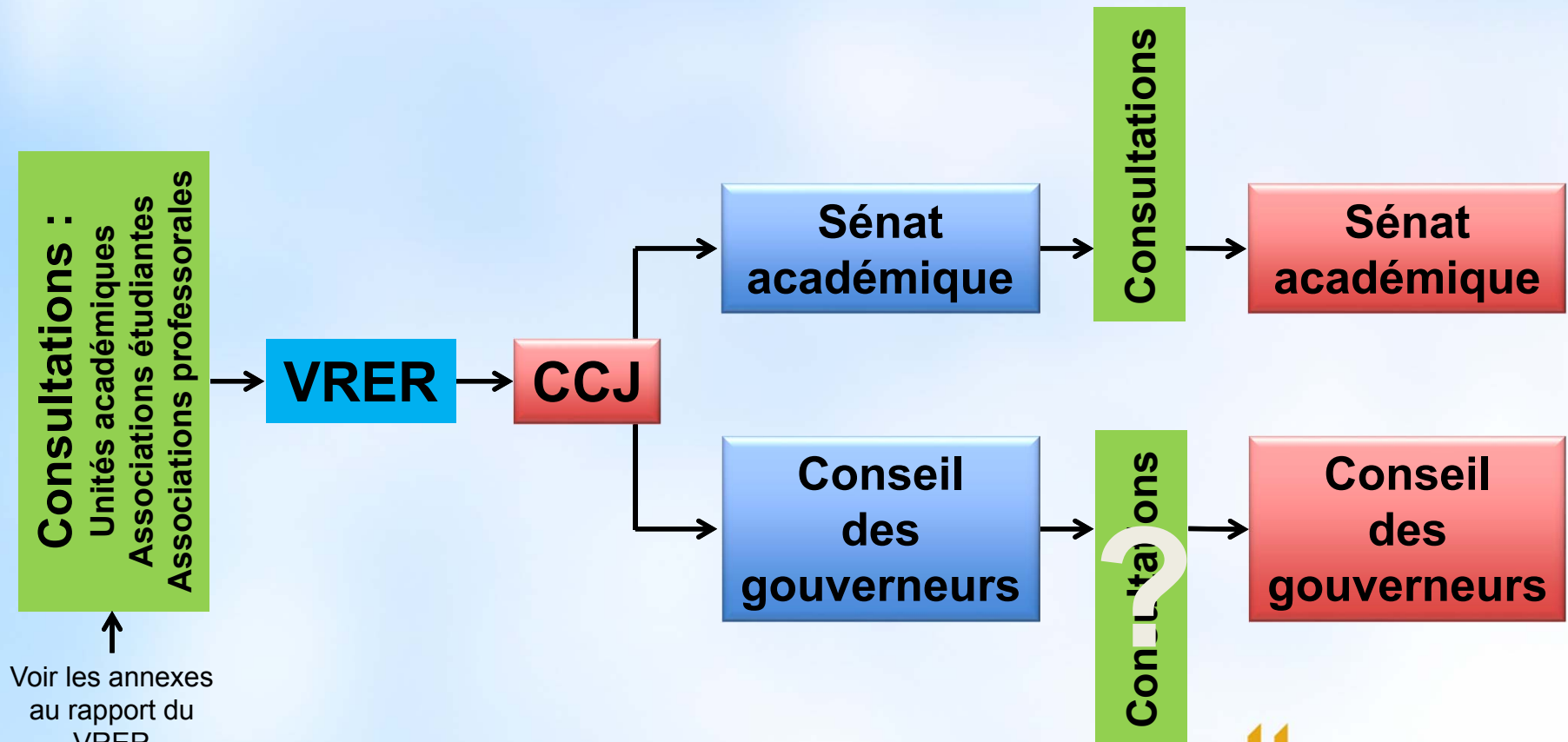
- a) de recommander les priorités à retenir dans un plan de développement à long terme de l'Université en conciliant les besoins exprimés avec les ressources;
- b) de concevoir et de mettre en œuvre un processus inclusif et intégré de planification académique qui prendra naissance dans les campus et les facultés;
- c) de recommander les étapes et les échéances de la mise en œuvre de ces priorités.

* Statuts et règlements de l'Université de Moncton

Cadre contextuel

1) Historique (suite)

Cheminement de la planification académique à travers les instances



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Cadre contextuel

2) Mission et Vision

Mission

L'Université de Moncton est une institution à trois constituantes exclusivement de langue française. Elle est reconnue en Acadie et dans la Francophonie pour **l'excellence de son enseignement** et de sa recherche et sa contribution au développement de la société acadienne et universelle.

Pour ce faire,

- a. elle fournit à la population acadienne et à la francophonie en général des **programmes de formation de la plus haute qualité;**
- b. elle contribue, par ses activités de recherche, à l'avancement des connaissances dans divers domaines du savoir; et,
- c. elle participe au développement et à l'épanouissement de la société, grâce aux services à la collectivité offerts par les membres de la communauté universitaire.



Cadre contextuel

2) Mission et Vision (suite)

Vision

L'Université de Moncton aspire à devenir la meilleure parmi les **universités généralistes** de taille comparable dans la Francophonie. Ses diplômées et diplômés joueront un rôle de chefs de file dans leur société.

- Une université généraliste doit offrir une grande variété de disciplines. (p.9)
- Il ne faut pas confondre les termes « programme » et « discipline ».
- L'Université de Moncton offre une grande variété de disciplines :
 - Administration
 - Arts
 - Sciences pures et appliquées
 - Sciences sociales
 - Beaux-arts
 - Éducation
 - Droit



Cadre contextuel

2) Mission et Vision (suite)

Tableau 1
(p.10)

Faculté d'administration (7)	Comptabilité Gestion des opérations Management Systèmes d'information organisationnels	Finance Gestion internationale Marketing
Faculté des arts et des sciences sociales (18)	Administration publique Art dramatique Criminologie Économie Géographie Information-communication Philosophie Science politique Traduction	Anglais Arts visuels Design d'intérieur Études françaises Histoire Musique Sciences du langage Sociologie Travail social
Faculté de droit (1)	Common law	
Faculté des études supérieures et de la recherche (1)	Environnement	
Faculté d'ingénierie (3)	Génie civil Génie mécanique	Génie électrique
Faculté des sciences (6)	Biochimie Chimie Mathématiques	Biologie Informatique Physique
Faculté des sciences de l'éducation (4)	Administration scolaire Enseignement-ressource	Enseignement Orientation
Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (7)	Éducation physique Kinésiologie Nutrition Science infirmière	Études familiales Loisir Psychologie
Campus d'Edmundston (1)	Foresterie	
Campus de Shippagan (2)	Développement durable et zone côtière Gestion de l'information	



Cadre contextuel

3) Définition de la planification académique

Définition : Exercice qui vise à déterminer quelles sont les orientations académiques prioritaires que veut se donner l'Université au cours des prochaines années (horizon de cinq à dix ans). (p.11)

Plus spécifiquement, ça consiste à revoir la pertinence de tous les programmes d'études des trois cycles offerts sur les trois campus de l'Université de Moncton à la lumière du contexte démographique, économique et socioculturel dans lequel évolue l'Université.



Cadre contextuel

4) Pertinence de la planification académique

Démarches existantes pour assurer la qualité des programmes

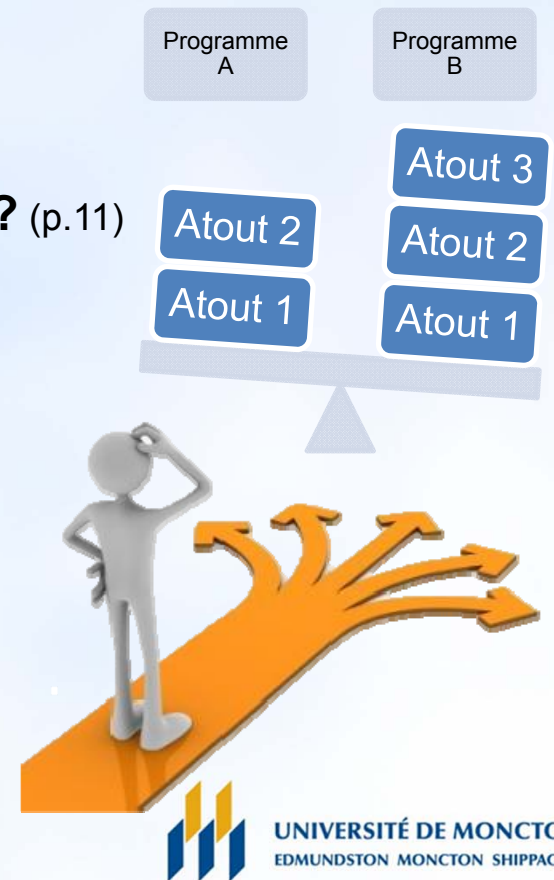
- Processus d'évaluation de programmes
- Reconfiguration des programmes de premier cycle

Pourquoi procéder à une planification académique ? (p.11)

- Pour revoir notre carte de programmes
- Pour pouvoir faire une analyse comparative des programmes d'études
- Pour déterminer les priorités institutionnelles

Bref...

- Pour faire des choix judicieux pour l'avenir



Cadre contextuel

5) Processus de consultation

Chaque unité académique a été mandatée de procéder à sa propre planification académique

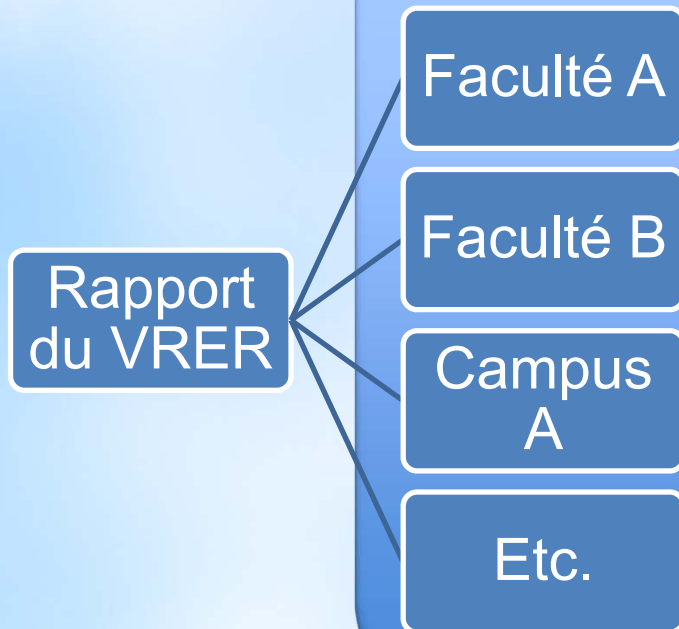
- Diverses démarches de consultations utilisées par les doyennes et doyens (p.12)
 - Discussions au sein des assemblées départementales, d'école ou de secteur
 - Discussions en conseil facultaire
 - Sondages auprès d'employeurs, de finissantes et finissants et d'anciennes et anciens
 - Groupes de discussion (« focus groups ») avec des gens de la communauté
 - Etc.
- Le VRER a fait ses propres consultations auprès de :
 - la FÉÉCUM et de diverses associations étudiantes (annexe 11)
 - l'ABPPUM (annexe 12)
- Rapports facultaires de planification académique remis au VRER en janvier 2016 (annexes 1 à 10)



Cadre contextuel

5) Processus de consultation (suite)

10 rapports facultaires de planification académique



- Quels processus de consultation ont été effectués?
- Quels critères ont été considérés?
- Quels programmes devraient être maintenus tels quels (avec justification), développés (spécifier la nature du développement voulu), restructurés (spécifier la nature des changements voulus), suspendus et abolis, le cas échéant?
- Si vous proposez l'ajout de nouveaux programmes ou l'ajout de ressources à des programmes existants, y a-t-il des réaménagements possibles au sein de votre faculté / campus pour financer ces propositions?
- Y a-t-il des collaborations interfacultaires ou intercampus à développer en matière de programmation?
- Etc. (p.13)



Cadre contextuel

6) Critères d'évaluation

Plan stratégique institutionnel (p.13)

- Importance de l'interdisciplinarité et de la multidisciplinarité (objectif 1.2.1)
- Utilisation d'approches pédagogiques novatrices (objectif 1.2.2)
- Importance de l'apprentissage expérientiel (objectif 2.2.1)
- Importance de mettre à contribution l'enseignement, la RDCI et les services à la collectivité pour soutenir le développement communautaire (objectif 2.1.1)
- Importance des programmes d'études des cycles supérieurs (objectifs 4.4.1, 4.5.3)
- Importance des programmes en lien avec les axes prioritaires en RDCI (objectifs 4.4.2, 4.5.2)
- Importance des programmes en lien avec les forces et qualités des trois campus (objectif 5.1.2)

Exemples

Stratégie institutionnelle de recherche

- 3 axes de développement (études acadiennes et milieux minoritaires, santé, environnement)
- 2 créneaux de recherche prioritaires (TIC, optique et matériaux de pointe)

Situation de l'Université

- Contraintes financières
- Évolution des inscriptions
- Demande présente et future pour les diplômées et les diplômés



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

**Rapport soumis par le CCJ
au
Sénat académique**

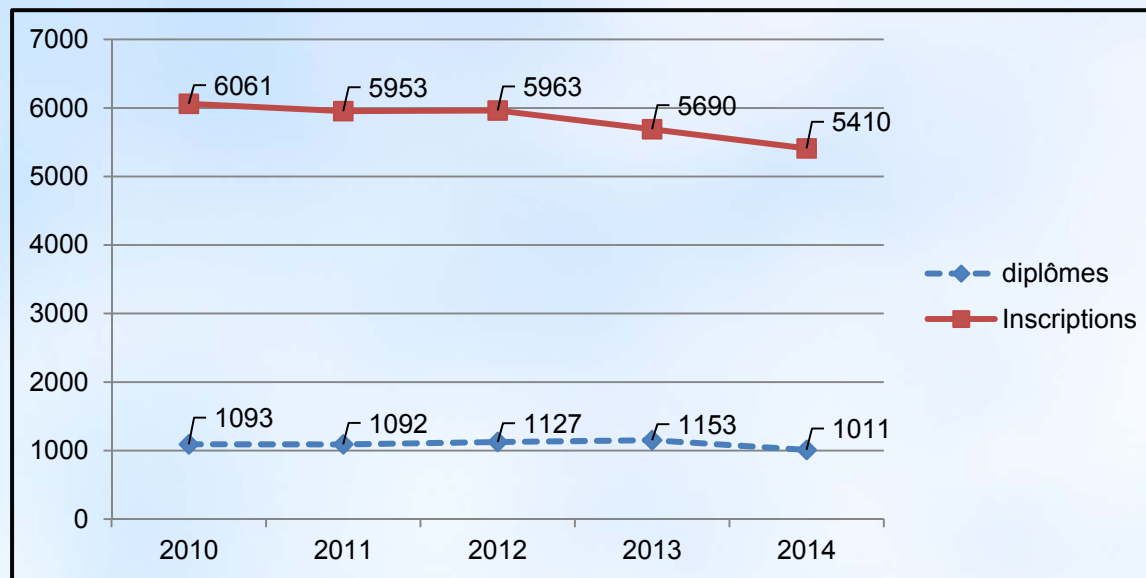
**Situation actuelle de l'Université de
Moncton**



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Situation actuelle sur l'ensemble du réseau

Évolution des inscriptions (temps plein et temps partiel) et de la diplomation sur une période de cinq ans (p.15)



Données de la CESPM. Les inscriptions sont comptabilisées par année universitaire alors que les diplômes sont comptabilisés par année calendrier.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Situation actuelle sur l'ensemble du réseau (suite)

Éventail des programmes d'études offerts à l'Université de Moncton (p.16)

Unités académiques → Voir le glossaire (p.65)	Admin.	FASS	Droit	FESR	Ingénierie	Sciences	Éducation	FSSSC	UMCE	UMCS	Total
Bacc. spécialisé	8	8	2		3	1	3	4	1	2	32
Bacc. avec spécialisation		8				4		1			13
Bacc. appliqué	3	1				3		1		1	9
Bacc. avec majeures et mineures (32)		10				6		2			18
Bacc. combiné		(6)				(4)	12	(2)			12
Bacc. multidisciplinaire	1	1				1					3
Bacc. ét. individualisées		1									1
Certificat (type A)	6	2					1				9
Bacc. coop	7	1			3	6			1	2	20
Diplôme			1			1				1	3
	Nombre de programmes de 1 ^{er} cycle										120
Maîtrise	3	7	4	2	1	6	4	4	(1)		31
Maîtrise coop	1										1
Diplôme de 2 ^e cycle		2									2
Certificat de 2 ^e cycle		2					2				4
	Nombre de programmes de 2 ^e cycle										38
Doctorat		2			1	1	1	2			7
Total	29	45	7	2	8	29	23	14	2	6	165

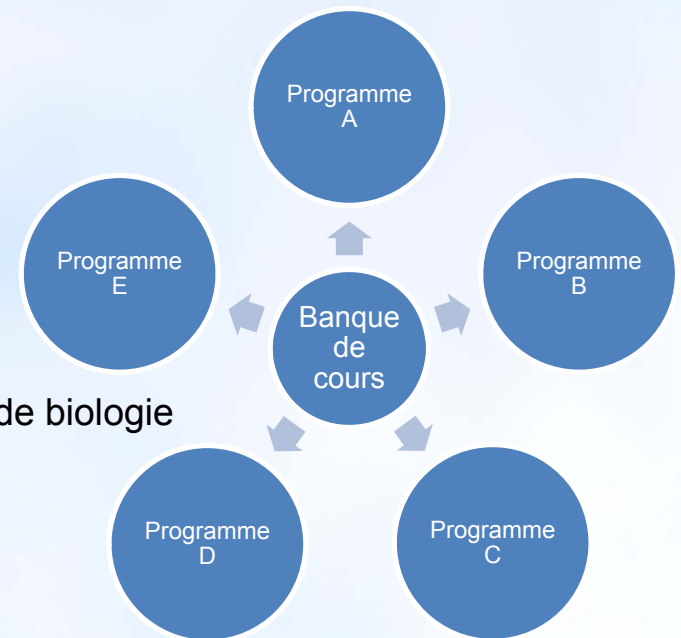


Situation actuelle sur l'ensemble du réseau (suite)

ATTENTION : Plusieurs programmes font appel aux mêmes ressources

Ex. Biologie

- 1) Baccalauréat avec spécialisation en biologie (régulier)
- 2) Baccalauréat avec spécialisation en biologie (coop)
- 3) Baccalauréat avec majeure en biologie (régulier)
- 4) Baccalauréat avec majeure en biologie (coop)
- 5) Baccalauréat avec majeure X et mineure en biologie
- 6) B.Sc. – B.Éd. avec concentration en biologie
- 7) Baccalauréat multidisciplinaire avec mineure en biologie
- 8) Plusieurs autres programmes qui contiennent des cours de biologie
 - 9) Diplôme des sciences de la santé (D.S.S.)
 - 10) Baccalauréat spécialisé en nutrition
 - 11) Baccalauréat spécialisé en kinésiologie
 - 12) Baccalauréat spécialisé en science infirmière
 - 13) Baccalauréat appliqué en thérapie respiratoire
 - 14) Etc.



Situation actuelle sur l'ensemble du réseau (suite)

Palmarès des programmes produisant les plus grands nombres de diplômées et diplômés (p.17)

(Moyennes annuelles pour la période 2010-2011 à 2014-2015)

Premier cycle		Cycles supérieurs		
1.	Bacc. science infirmière	115,0	1. M.B.A. (temps partiel)	32,8
2.	B.A.-B. Éd. (primaire)	65,6	2. M.B.A. - Régime coopératif	12,0
3.	D. prép. sciences de la santé	62,8	3. M. administration publique	10,0
4.	Bacc. en travail social	49,4	4. M. en orientation	8,8
5.	Bacc. sciences de kinésiologie	37,6	5. M. ès arts (psychologie)	5,8
6.	B.A.A. (finance)	30,4	6. M. éducation - admin. scolaire	5,6
7.	B.A.A. (comptabilité)	30,0	7. M. sc. infirmière – inf. pratic.	5,6
8.	B. Ing. - génie civil	26,6	8. M. en travail social	5,4
9.	Juris Doctor	26,2	9. M. en sciences appliquées	4,8
10.	B.A. multidisciplinaire	24,2	10. M. études de l'environnement	4,8



**Rapport soumis par le CCJ
au
Sénat académique**

Analyse des programmes d'études



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Analyse des programmes d'études

Les recommandations sont classées en six catégories

- 1) **Programmes prioritaires** : Programmes qui s'inscrivent directement dans la mission d'une unité académique ou qui montrent un arrimage étroit avec le plan stratégique institutionnel et les autres critères d'évaluation décrits dans la partie C.6 du rapport.
- 2) **Programmes à maintenir** : Programmes dont l'arrimage au plan stratégique institutionnel et aux autres critères d'évaluation décrits dans la partie C.6 est moins prononcé. Toutefois, ils ont leur place dans notre carte de programmes pour diverses raisons énumérées dans le rapport.
- 3) **Programmes nécessitant une attention particulière** : Programmes pour lesquels certaines lacunes ou certaines préoccupations ont été identifiées. La nature des lacunes ou des préoccupations est décrite dans les paragraphes qui y réfèrent ou dans les rapports facultaires.



Analyse des programmes d'études

Les recommandations sont classées en six catégories (suite)

- 4) Programmes à développer** : Dans la mesure où les ressources sont disponibles, il s'agit des programmes qu'on devrait retrouver au sommet de la liste des priorités de développement des unités académiques.
- 5) Programmes à abolir** : Programmes dont l'arrimage au plan stratégique institutionnel et aux autres critères d'évaluation décrits dans la partie C.6 est tenu. De plus, ces programmes suscitent très peu d'intérêt de la part des étudiantes et des étudiants.
- 6) Recommandations diverses visant à bonifier l'offre de programmes** : Recommandations susceptibles d'avoir des effets positifs sur divers aspects de la programmation offerte à l'Université de Moncton.



**Rapport soumis par le VRER
au
Conseil des gouverneurs**

Recommandations du VRER



Rapport soumis par le VRER au Conseil des gouverneurs

Recommandation 1 : Toutes les unités académiques doivent être maintenues car elles offrent des programmes d'études qui contribuent à la mission de l'Université

Autres recommandations : Voir les 83 recommandations dans les tableaux sommaires aux pages 59 à 65 du rapport de planification académique

Annexes :

- [Liste des programmes de 2^e cycle](#)
- [Liste des programmes de 3^e cycle](#)
- [Liste des programmes prioritaires](#)
- [Liste des programmes à maintenir](#)
- [Liste des programmes nécessitant une attention particulière](#)
- [Liste des programmes à développer](#)
- [Liste des programmes à abolir](#)



**Rapport soumis par le VRER
au
Conseil des gouverneurs**

QUESTIONS ?

COMMENTAIRES ?

